

Pourquoi ?

Les plantes exotiques envahissantes (ou invasives) perturbent les écosystèmes et les activités de pêche.
Connaitre les sites colonisés est crucial pour la mise en place d'actions afin de limiter leurs prolifération.

Lesquelles ?

La Jussie à petites fleurs (*Ludwigia peploides*)



La Laitue d'eau (*Pistia stratiotes*)



Le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)



La Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)



La Renouée de Sakhaline (*Fallopia sachalinensis*)



Le Houblon du Japon (*Humulus scandens*)

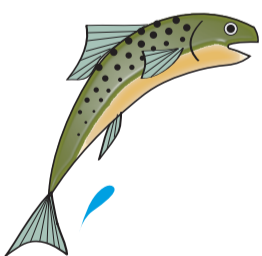


Les actions possibles

Chaque espèce est un cas particulier et requière des actions spécifiques et encadrées afin d'éviter les risques de dissémination.

L'action la plus efficace est de stopper la dissémination de ces plantes. A chaque départ d'un site de pêche, faites ces gestes simples :

- Veillez à bien nettoyer votre matériel de pêche et embarcation (float-tube, hélices, ...) en enlevant les fragments de végétaux
- Rincez vos bottes



La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Sève très toxique et irritante pouvant occasionner de graves brûlures

Les problématiques

Impacts physico-chimiques :
Modification de l'oxygénation de l'eau

Impacts milieux aquatiques :
Eutrophisation,
Dégradation des frayères,
Envasement et comblement des plans d'eau,
Perturbation du cycle biologique des poissons

Impacts activités de pêche :
Zones de pêche impraticables, mises à l'eau difficiles, accrochage des lignes

AIDEZ NOUS !!! À RECENSER LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce exotique envahissante observée ?! Contactez nous :
☎ 04 66 02 91 61 ✉ accueilfedegardpeche@gmail.com

ou saisissez directement vos observations sur le site de l'observatoire du Gard :
www.naturedugard.org (saisissez le programme «Détection précoce des invasives»)

Pour plus d'informations :

Site de la fédération de pêche : www.pechegard.com/especes-exogenes-envahissantes/

Site de l'EPTB des Gardons : www.les-gardons.fr/comprendre-et-agir/riviere-espace-naturel/les-especes-invasives

Site du centre de ressources EEE : www.especes-exotiques-envahissantes.fr

Financé par



En partenariat avec

